



DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 09-2023

Sur convocation en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le quatre avril deux mille vingt-trois, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
 Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
 Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Monique LAFAY, Laurence
 MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
 Messieurs Daniel BUFFY, Yannick-Luc JANNIN, Philippe PAIN, Jean-Claude ROZIER et
 Monsieur Jean-Claude RUDE

Absent : /

Absent excusé : Madame Jenny COELHO
 Monsieur Michel MERCIER

Procuration : Madame Marie-Noële ADOH donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Madame Mireille CHARDIGNY est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Objet : Budget Primitif 2023

Sur proposition de Monsieur le président, les membres du Conseil d'Administration, APPROUVENT à l'unanimité le projet de budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- dépenses de fonctionnement 11 640,00 €
- recettes de fonctionnement 11 640,00 €

Fait et délibéré en Mairie,
Le 05 avril 2023
Le Président
Christian BERNIGAUD

